INTERVENTION D'ALAIN LAMBERT
DEVANT L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS

- LE 03 OCTOBRE 2003 -

Monsieur le président,
Monsieur le directeur général,
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs,

Venir au devant de votre assemblée, qui représente l'essentiel du commandement opérationnel de la direction générale des impôts, est une grande joie.

Nous rencontrer offre de nouvelles occasions de mieux nous connaître et nous comprendre.

① LES MISSIONS DE LA DGI :

Vous avez la chance d'appartenir à une administration aux missions claires et reconnues, et dont aucune n'est en débat.

La montée de l'administration de service peut parfois susciter des interrogations sur l'administration de contrôle. Dans mon esprit, il n'y a là aucune contradiction, mais deux facettes indissociables d'une même administration dont le cap stratégique est le civisme fiscal.

Administration de service et administration de contrôle se confortent l'une l'autre.

② LE CONTRAT DE PERFORMANCE :

Au stade de France, je m'étais engagé à un nouveau contrat. Grâce à ce contrat de performance, la feuille de route est clairement définie jusqu'en 2005.

La signature d'un second contrat est une marque de confiance, la preuve que vous avez su atteindre les objectifs fixés. Je sais la part personnelle qui vous en revient.

Le contrat 2003-2005 comporte, lui aussi, des objectifs de haut niveau de performance et je mesure les efforts qu'il implique, en contrepartie de la garantie sur les moyens qui vous sont alloués.

A cet égard, une parenthèse : nous connaissons tous la raison qui a contraint, en 2003, à l'ajustement de la gestion budgétaire : l'impératif national. Je vous sais inquiets des conséquences, mais je vous demande de mesurer que votre ministère doit être exemplaire dans la contribution à l'effort visant à *ne pas dépenser un euro de plus que ce qui a été autorisé par le Parlement*.

Le contrat comporte également des *non-remplacements de départs à la retraite* : vous devez être fiers grâce à vos gains de productivité de restituer des emplois à la collectivité nationale. Ce n'est, certes, pas facile pour vous, mais c'est possible, donc nous devons le faire.

③ LES REFORMES :

Les réformes sont nécessaires. Nos concitoyens les attendent. Ils sont exigeants, avec raison. Notre devoir est de rendre le meilleur service au meilleur coût.

L'interlocuteur fiscal unique des PME en bonne voie puisque de nombreuses structures sont désormais réorganisées et que ce vaste chantier sera achevé en 2005.

Je sais également que toutes les expérimentations prévues par le contrat de performance ont ou vont débuter selon le tableau de marche.

J'ai aussi confiance en votre capacité à réussir la prise en main, courant 2004, du recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires.

De même vos succès dans les « 5 standards de qualité » sont un gage pour le programme « pour vous faciliter l'impôt ».

Bref, sans être exhaustif, je constate que la DGI est résolument engagée dans le changement.

***** *****

Je veux enfin vous exprimer ma satisfaction et mes encouragements.

***Ma satisfaction* est grande, à la hauteur de votre implication personnelle dans l'exercice intelligent de votre commandement.**

Vous avez su démontrer que vous étiez pionniers des réformes et que nous pouvions compter sur vous pour moderniser notre fonctionnement et donner à nos concitoyens une autre image de l'administration.

***Mes encouragements* visent votre action et votre détermination.**

Je vous invite à aller plus loin, à porter plus haut encore la belle notion de service public.

Vous êtes des femmes et des hommes de défis, profondément attachés aux notions de progrès et de partage.

Soyez assurés de mon total soutien dans votre action au service de la collectivité nationale tout entière.